

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 26 aout 2020

Convocation en date du 20 aout 2020.

Présents : Mmes et MM. BONGAIN Cédric, BOURGES Jean-Marc, CAMUZET Frédéric, CÉCINAS Quentin, GINDRE Dorine, JACQUET Sylvie, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LAVRUT Madeline, LOLLIOT Jean Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

Absents avec procuration : GROJEAN Olivier donne procuration à Quentin CÉCINAS.

Secrétaire de séance : Tania JACQUOT

Ouverture de séance : 20H00

Levée de séance : 23h15

I. Modification de l'organisation du périscolaire, cantine, garderie

À la demande de la trésorerie, la régie de la cantine et garderie va être supprimée à la rentrée. De ce fait, nous avons mis en place un système de réservation par mail ou par papier à déposer dans la boîte devant l'entrée de l'école. Les réservations pourront se faire à la semaine ou pour 4 semaines. Elles devront être retournées avant le mercredi soir dernier délai pour la semaine suivante. Nous avons envoyé une copie des documents aux parents délégués et aux maires de Saint Baraing et Balaiseaux avant diffusion. La facturation se fera au mois et les parents pourront payer soit par internet soit par chèque.

Il a fallu réorganiser la mission des employées. Sylvie JACQUET, Virginie RACLOT et Daniel MERCET ont beaucoup travaillé avec Madame GUYON du centre de Gestion pour réorganiser les tâches à effectuer dans l'école, le périscolaire et le ménage des bâtiments communaux.

Le contrat de Sylvanie SCHOUAKER n'a pas été renouvelé. Aujourd'hui, Il manque une personne pour une heure par jour à la cantine. Nous envisageons un emploi civique dans l'école qui fera le complément de la cantine.

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

II. Mise en place d'un renfort du secrétariat de mairie

Notre secrétaire de mairie est actuellement en mi-temps thérapeutique. Nous avons des factures qui n'étaient pas payées depuis le mois de février. Mme VISCO de la trésorerie nous a conseillé de prendre une secrétaire en renfort. Nous avons passé un contrat de 20h par mois pour 3 mois renouvelables avec une secrétaire aguerrie.

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

III. Litige GAEC des Halles (médiation de l'eau)

Quand nous payons nos factures d'eau, nous payons une taxe « lutte contre la pollution ». D'après la loi, les contrats pour les fermes ne sont pas soumis à cette taxe. Le GAEC des Halles a demandé le remboursement des taxes perçues. La municipalité précédente avait accepté de rembourser l'année 2017 et refusé de rembourser les années

2014 2015 2016. Le GAEC des Halles a saisi le médiateur de l'eau qui propose à la municipalité de rembourser le GAEG des Halles. Il y en a pour 1392.82€

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

IV. Entretien du chemin de l'île

Le chemin de l'île est une route communale. La commune a l'obligation d'entretenir ses routes mais ne l'entretient plus depuis de nombreuses années. Ce sont les agriculteurs de l'association foncière qui l'entretiennent.

L'association foncière demande si la commune serait d'accord pour payer les matériaux et les agriculteurs feraient le travail.

Fourniture de GNT 0 / 31.5 (cailloux concassés)

PERNOT	15.20 €HT/t	18.24 €TTC/t	90t → 1 641.60 €TTC
ROGER MARTIN	9.60 €HT/t	11.52 €TTC/t	90t → 1 036.80 €TTC (le moins cher, retenu).
SJE	11.00 €HT/t	13.20 €TTC/t	90t → 1 188.00 €TTC

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

V. Mise en sécurité du stade

La municipalité est responsable de tous les bâtiments et équipements communaux. Les joueurs de football avaient accès aux vestiaires par des escaliers confectionnés avec des traverses de chemin de fer. Ces traverses étaient pourries. Il fallait les remplacer. En discutant avec les responsables du foot, il faudrait que l'accès se fasse par l'extrémité des vestiaires opposée à la buvette. Nous avons demandé des devis pour une plateforme, des escaliers et une rampe d'accès. Nous espérons profiter du projet de relance économique du département et de la plaine jurassienne (33% de participation chacun).

REVERMONT ESPACES VERTS	4 350.00 €HT	5 220.00 €TTC
SJE	2 260.00 €HT	2 712.00 €TTC
MARECHAL	2 046.00 €HT	2 455.00 €TTC (le moins cher, retenu).

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

VI. Questions et délibérations diverses

ES CHAUSSIN HANDBALL

L'ES Chaussin Handball a demandé à la commune une subvention pour aider le club car nous avons 5 enfants de Rahon qui jouent au handball à Chaussin. L'association est comprise à l'intérieur de la communauté de communes de la Plaine Jurassienne et l'activité n'est pas proposée dans le village.

Le conseil municipal propose de donner, pour cette année, 15 € / enfant de moins de 18 ans à l'ES Chaussin Handball.

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

DROIT DE PRÉFÉRENCE

Aux Glairions Vente FOURNIER

Parcelle ZB 7 Lieudit : Les Glairons 85a 20ca

Parcelle ZB 29 Lieudit : Les Glairons 1ha 27a 20ca

Achat des parcelles par la commune pour un prix du total de 4 250.00 €.

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	0	CONTRE	13	ABSTENTION	2
------	---	--------	----	------------	---

TRAVAUX EN PRÉVISION

Remise en état de la rue de la chapelle

Nous avons parlé de refaire la rue de la chapelle.

Ces travaux ne sont pas subventionables. Nous travaillerons en 2 temps. Reprofilage de la chaussée en 2020 et enduit bicouches en 2021.

Détail des devis :

ROGER MARTIN	en 2020	13 220.00 €HT	15 864.00 €TTC			
	en 2021	25 300.00 €HT	30 360.00 €TTC	2020 + 2021	38 520.0 €HT	46 224.00 €TTC
SJE	en 2020	9 450.00 €HT	11 340.00 €TTC			
	en 2021	32 158.30 €HT	38 589.96 €TTC	2020 + 2021	41 608.30 €HT	49 929.96 €TTC
BONNEFOY	en 2020	8 870.00 €HT	10 644.84 €TTC			
	en 2021	35 529.00 €HT	42 634.80 €TTC	2020 + 2021	44 399.00 €HT	53 278.80 €TTC

Proposition de traiter avec Roger Martin.

Les votes ont donné les résultats suivants :

Nombre de voix :

POUR	15	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

Devis SARP pour curage d'une portion de réseau d'eaux pluviales

Au canal, vers la passerelle du Joncheret, il y a 2 tuyaux. Un tuyau de 300 mm qui évacue le déversoir d'orage (trop plein des égouts par temps d'orage) et un tuyau ciment de 500 mm qui évacue les eaux pluviales. Par le temps sec que nous avons ces dernières semaines, nous étions étonnés de voir le tuyau des eaux pluviales couler en permanence. Le jeudi 6 août avec Daniel MERCET, Jean-Pierre LOLLIOT et les 2 employés communaux nous avons fait des tests à la fluorescéine. Nous nous sommes aperçus que les égouts de la rue du bois et de la rue du château étaient envoyés dans les eaux pluviales au niveau de l'entrée des écoles dans la rue des halles. Et cela depuis les travaux de séparatif dans la rue des halles. Nous avons supprimé le bouchon en ciment et le tuyau ciment vers le canal ne coule plus sauf quand il pleut.

Nous avons fait faire un devis à la SARP pour curer le tuyau des eaux pluviales rempli à 20% par des eaux usées.

Montant = 2 400.00 €HT 2 880.00 €TTC

Nous demandons d'autres devis et nous prendrons le moins cher.

Informatique et téléphonie mairie

La mairie est équipée d'un seul PC. Daniel MERCET et M. le Maire travaillent avec leur PC portable personnel. Nous avons demandé la fourniture de 2 PC portable 15" sur station 23" pour le maire et les adjoints et 1 ligne de téléphone supplémentaire.

SARL DISTRIMATIC PC 2 760.00 €HT 3 319.48 €TTC

Nous attendons 2 autres devis. Nous prendrons le moins cher.

Station de pompage

Les employés communaux n'ont plus de produit pour connaître le taux de chlore dans l'eau. Jean Pierre a contacté la SOGEDO pour savoir comment ils contrôlent le taux de chlore. Les responsables de la SOGEDO sont venus sur place. Nous avons contrôlé le taux de chlore à la station de pompage, à la mairie et à l'atelier communal. Les valeurs étaient correctes et des tests ont été fournis.

Lors de la visite, nous nous sommes aperçus que le réservoir anti coups de bélier datait de 1999. Il faut un contrôle visuel tous les 2 ans et un test tous les 10 ans. Aucune visite n'a été effectuée depuis 1999. Il est préférable de changer le réservoir plutôt que le démonter, le contrôler... et peut être le changer ...

Il y aura aussi le tuyau, où il y a la canne d'injection du chlore qui est à la sortie des pompes, à changer et mettre un débit mètre à la place du compteur.

SOGEDO 1 868.00 €HT 2 241.60 €TTC (fourniture et pose).

Nous demandons d'autres devis et nous prendrons le moins cher.

Tableaux d'affichage et signalisation

Nous avons consulté pour un nouveau miroir et de nouveaux panneaux pour la sécurité routière ainsi que pour de nouveaux panneaux d'affichage pour les informations municipales :

Miroir inox poli	600 X 400	454.26 €HT	545.11 €TTC
SIGNAUX GIROD	1200 x 1600	1 930.02 €HT	2 316.02 €TTC
SIGNAUX GIROD	1600 x 1200	1 911.71 €HT	2 294.05 €TTC

Pour les panneaux d'affichage, nous consultons d'autres fournisseurs.

RÉUNIONS

✓ L'an dernier, l'ADMR avait organisé un bus pour former les personnes en retraite à l'utilisation des tablettes. Cette année l'ADMR organisera une réunion d'information pour ces personnes sur ses ateliers BONS JOURS le 21 octobre 2020 à partir de 14h00 dans la grande salle du Foyer Rural.

Inscription obligatoire : Fédération ADMR du Jura 03.84.85.66.03 clevrieri@fede39.admr.org

Mme PETITJEAN Chantal 06.81.67.77.36

✓ Suite aux problèmes de manque d'eau dans les étangs, Quentin CECINAS et Jean Pierre LOLLIOT ont organisé une réunion avec la commission des bois et les pêcheurs le 20 août 2020. Trois pêcheurs sur 25 sont venus. Jean Pierre LOLLIOT a fait le point sur l'état sanitaire des étangs. Pour l'instant pas de soucis à avoir concernant la santé des poissons. Un contrôle est fait deux fois par semaine.

✓ Nous avons demandé à Arnaud DELAMARRE technicien ONF, le gestionnaire de nos forêts de faire une explication, lors d'une réunion publique, sur la gestion des forêts.

Réunion publique mercredi 9 septembre à 20h00 grande salle du foyer rural

VIE COMMUNALE

✓ Le Maire, Daniel MERCET et Denis PATENAT ont rencontré les responsables de SEIA MONTMIREY pour voir leurs installations et leurs compteurs en télé relevé. Nous avons relevé environ 100 compteurs en ¼ d'heure. Lors de nos modifications de réseau, ils nous conseillent de mettre des canalisations revêtues. Ils nous conseillent de mettre des débitmètres sur les tuyaux au-dessus de 40 mm de diamètre.

✓ Pour l'inauguration du nouveau terrain multisport à PETIT NOIR, une équipe d'enfants encadrée par Olivier GROJEAN devrait participer au tournoi sportif organisé samedi 29 août.

✓ Un appel à projets 2024 pour les clubs sportifs pour obtenir des aides de l'état est lancé. Le dépôt doit se faire avant le 15 octobre 2020.

✓ Comme pour la cantine et la garderie, nous devons arrêter la régie pêche. Il est proposé de créer une association en relation avec la municipalité. Une réunion avec toutes les personnes intéressées par la pêche sera organisée prochainement.

✓ Nous avons reçu le rapport de l'INSEE pour le recensement il est indiqué ce que la municipalité avait envoyé. Soit 410 bulletins individuels c'est-à-dire 410 habitants. 4 dossiers ont été rendus trop tard soit 9 personnes. Nous avons recompté avec Daniel MERCET, nous trouvons 493 habitants. Nous contactons l'INSEE pour modification.

✓ Denis PATENAT aura un stagiaire de la maison familiale d'Amange du 14 septembre au 9 octobre 2020. C'est un jeune de Balaiseaux qui n'a pas encore 14 ans. Il sera présent surtout en tant qu'observateur.

✓ Nous avons reçu un courrier en mairie pour nous informer que SFR allait moderniser son réseau de téléphonie mobile sur l'antenne relais de l'As de Pique pour une meilleure réception et nouveaux services 3G, 4G ou 4G+. Ces modifications concerneront les réseaux BOUYGUES et SFR.

✓ Comme vous le savez, nous avons accueilli des gens du voyage. Ils sont arrivés dimanche 9 août vers 21h30. Ils s'étaient installés sur le stade. Jean Marc BOURGES est venu chercher M. le maire pour les évacués. Auparavant Bernard PUSSET avait prévenu la gendarmerie. Il leur a demandé de quitter le stade car il y avait entrainement le lundi, vendredi et match le dimanche. Ils étaient d'accord pour partir le lendemain midi. Après ils ont demandé s'ils pouvaient s'installer sur le terrain en face de la station de pompage. Laurent PATENAT a donné son accord. Ils ont quitté de stade en 10 minutes. Les gendarmes ont dit qu'il fallait leur fournir l'eau, l'électricité et les poubelles. Des grosses poubelles et leur ramassage ont été demandées au SICTOM pour un coût de 50,40€. Nous avons signé un contrat avec les gens du voyage stipulant une demande 150,00€ pour les frais engagés par la commune pour leur séjour.

Le conseil municipal tient à préciser qu'ils sont partis en laissant le terrain propre et se sont acquittés de leur dette.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 28 septembre 2020 à 20h00 en salle BELIN.

Signature des conseillers municipaux :

NOM Prénom	Signature	Motif de non signature
BONGAIN Cédric		
BOURGES Jean-Marc		
CAMUZET Frédéric		
GINDRE Dorine		
CÉCINAS Quentin		
GROJEAN Olivier		Absent
JACQUET Sylvie		
JACQUOT Tania		
LAIBE Martine		
LAVRUT Madeline		
LOLLIOT Jean Pierre		
MERCET Daniel		
PATENAT Pascal		
PUSSET Bernard		
RACLOT Virginie		